

● (2110)

Notre générosité envers les déserteurs et les récalcitrants des États-Unis a amené chez nous un grand nombre de yippies activistes, qui ont été à la tête de tous les soulèvements et de tous les troubles et qui ne visent que la confrontation continue. Il n'y a pas si longtemps, à Blaine, ville-frontière entre l'état de Washington et la Colombie-Britannique, à 30 milles au sud de Vancouver, un groupe de ces activistes a saccagé des devantures de magasins, abîmé des voitures et brûlé le drapeau américain en public. Tous les yippies qui commandaient la manifestation résidaient au Canada. Le chef de la police de Blaine a commenté l'incident par cette phrase laconique: «Si vous les voulez, retenez-les chez vous!»

Le Canada est devenu un refuge pour ceux qui ne sont pas de bons citoyens chez eux, peu importe leur comportement ici. Je suis tombé récemment sur une brochure qui circule au pays et vise à protéger ces gens et à leur montrer comment enfreindre la loi sur l'immigration pour pouvoir rester ici malgré leurs difficultés. Je n'ennuierai pas longtemps les députés avec la lecture de cet ouvrage, mais j'estime que le ministère devrait l'étudier avant de songer à la restructuration de la loi. Je n'en citerai qu'une phrase de la page 21:

La formule «admet avoir commis» mérite un commentaire. Si vous avez commis, vous n'avez pas à le reconnaître. Cela ne suppose aucune falsification.

Le manuel expose en détail les principes permettant de frauder la loi sur l'immigration; il est diffusé par un groupe d'avocats représentant ces gens au Canada.

J'aimerais maintenant vous renvoyer aux paragraphes 5l) et 5m) de la loi sur l'immigration. A plusieurs reprises, au cours des deux dernières années, des fonctionnaires du ministère m'ont dit que cet article de la loi n'est pas appliqué. Je me suis demandé pourquoi. Notre mode de vie et nos principes ont-ils changé à ce point au Canada que cet article ne s'applique plus? Voici l'article 5:

Nulle personne, autre qu'une personne mentionnée au paragraphe 7(2), ne doit être admise au Canada si elle est membre de l'une des catégories suivantes:

Le paragraphe 5l) se lit comme suit:

l) les personnes qui sont ou ont été, en tout temps, avant ou après le 1^{er} juin 1953 ou à cette date, membres ou associés d'une organisation, d'un groupe ou d'un corps quelconque, qui, à ce qu'il y a raisonnablement lieu de croire, favorise ou préconise, ou à l'époque où ces personnes en étaient membres ou associés, ont favorisé ou préconisé, le renversement, par la force ou autrement, du régime, des institutions ou des méthodes démocratiques, tels qu'ils s'entendent au Canada, excepté les personnes qui convainquent le Ministre qu'elles ont cessé d'être membres ou associés de telles organisations, de tels groupes ou corps, et dont l'admission ne serait pas préjudiciable à la sécurité du Canada;

Et voici le paragraphe 5m):

m) les personnes qui se sont adonnées au renversement, par la force ou autrement, du régime, des institutions ou des méthodes démocratiques, tels qu'ils s'entendent au Canada, ou qui ont préconisé un semblable renversement, ou qui, à ce qu'il y a raisonnablement lieu de croire, sont susceptibles de s'adonner à un pareil renversement ou de le préconiser;

J'ai grandi à une époque où les gens qui appartenaient à la «Technocratie Limitée» n'avaient pas le droit d'aller aux États-Unis ni d'en venir. Heureusement, nous avons évolué depuis ce temps-là. Mais aujourd'hui nous laissons entrer au Canada des organismes qui impriment des publications où l'on préconise le renversement de notre forme de gouvernement par les armes ou par tout autre acte de terrorisme possible. La police et le ministère le savent et, pourtant, l'article de la loi que je viens de lire n'est pas appliqué pour nous protéger et j'aimerais savoir pourquoi.

Immigration

Il importe que nos politiques permettent aux immigrants de bien s'assimiler. Ces sept dernières années, nous avons fait entrer plus de non-Blancs que le chiffre total de notre population aborigène.

Une voix: Quel mal y a-t-il à cela?

M. Huntington: Pas grand-chose, sauf que le mouvement est trop rapide et qu'il impose un lourd fardeau à la société. Nos réalisations pour améliorer la vie de nos indigènes ne sont pas fameuses.

L'homme est en butte aux problèmes raciaux depuis 2,000 ans. Les problèmes et les tensions avec lesquels le Canada est aujourd'hui aux prises n'existent pas en Chine cependant. La Chine ne permet pas aux Blancs d'immigrer, le Japon et l'Inde non plus.

Une voix: Raciste!

M. Huntington: Je ne suis pas raciste. Quiconque me connaît le sait très bien. Je n'ai de ma vie eu d'ennuis pour des questions de race, de croyance ou de religion et je n'appartiendrais pas à une organisation qui pratiquerait la discrimination. Mais je suis un Canadien inquiet qui représente une collectivité inquiète de voir que les lois sur l'immigration ne sont pas appliquées dans notre pays.

Une voix: Quelle circonscription représentez-vous?

M. Huntington: Capilano. Le gouvernement a eu l'occasion à maintes reprises de résoudre les problèmes des indigènes, mais on assiste toujours à la création de nouveaux ghettos. On admet en vertu de la loi des Chinois et des Indiens qui ne pourront pas vraiment être assimilés et qui ne pourront pas trouver un emploi qui leur convienne. On admet aussi des gens qui prônent ouvertement le renversement du régime par la force. On prétend qu'on laisse entrer ces gens au Canada pour qu'ils y exécutent les travaux vils.

Nous sommes des personnes intelligentes, et nous pouvons assurément tous ensemble résoudre ce problème, mais il nous faut bien planifier. Il ne faut pas aggraver le problème des ghettos en parquant des gens de l'Inde dans des endroits comme Quesnel, pour se rendre compte par la suite qu'il existe un conflit entre eux et les résidents blancs, à cause d'un manque de planification.

Ces gens-là nous arrivent si rapidement qu'ils s'insèrent mal dans l'édifice social du Canada. Ils vont habiter les ghettos, des douzaines par maison. Y a-t-il là de quoi leur inculquer le respect du régime canadien, de notre gouvernement? Pas du tout. Cela crée tout simplement de nouveaux noyaux de groupes réactionnaires qui finiront par travailler contre les principes fondamentaux que notre Chambre est censée défendre. Qu'on ne m'accuse pas de racisme. Je dis tout simplement que nous avons un problème, que le gouvernement devrait y voir un problème. S'il a besoin d'aide, mes collègues la lui donneront volontiers.

S'il est une chose dont nous avons besoin dans notre politique d'immigration, c'est bien d'une formule d'assimilation planifiée des autres races, des Asiatiques et des Indiens d'Orient. Nous devons prendre des mesures pour le faire et ainsi éviter la création de foyers de mécontentement et de nouveaux ghettos. A Vancouver, les pressions sont trop fortes à cet égard. Peut-être est-il temps pour le cabinet d'avoir une autre fuite. L'homme cherche à résoudre le problème de l'intégration des races depuis déjà deux milles ans. Si le cabinet a la solution au problème, peut-être devrait-il la laisser connaître: nous pourrions alors la comprendre un peu mieux.